

157510-2026 - Competition

France – Restoration work – Marché global sectoriel relatif à la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims

OJ S 46/2026 06/03/2026

Contract or concession notice – standard regime

Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: CHU de Reims

Email: cellulemarches@chu-reims.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Health

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Marché global sectoriel relatif à la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims

Description: Le présent marché a pour objet la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims. Le marché regroupe l'ensemble des prestations de conception et de réalisation nécessaires à la réalisation des ouvrages. Plus précisément, les travaux concernent : - La conception des ouvrages, - La réalisation des travaux en assurant la poursuite de l'activité de blanchisserie, - La garantie de parfait achèvement (GPA), - La maintenance de niveau 4 et/ou 5 dans le cas où le maître d'ouvrage décide de choisir la(es) PSE correspondante(s). La description des travaux et de leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Programme Technique Détaillé (PTD) et ses éventuelles annexes (lequel sera transmis à la phase offres).

Procedure identifier: bde40d86-a647-4a2c-9852-2ecf7ebf26fd

Internal identifier: CHUMGS-Blanchisserie-Candidature

Type of procedure: Competitive dialogue

Main features of the procedure: Le présent marché a pour objet la rénovation de la blanchisserie du Centre Hospitalier Universitaire de Reims. Concernant la conception et la réalisation : le marché prend la forme d'un marché ordinaire, lequel n'est pas exécuté par l'émission de bons de commande successifs. Le marché est traité par application d'un prix global et forfaitaire au sens de l'article R.2112-6 du Code de la commande publique. Le délai d'exécution du marché est de 2 ans, comprenant les études de conception, la période de préparation et le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux à compter de la réception de l'ordre de service. Concernant la maintenance : dans le cas où le maître d'ouvrage décide de retenir la(es) PSE correspondante(s), le marché prend la forme d'un accord cadre à bons de commande au sens du 2e alinéa de l'article R.2162-2 du Code de la commande publique, lequel est exécuté par l'émission de bons de commandes successifs dans les conditions prévues aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commande est conclu avec un seul opérateur économique. L'accord-cadre à bons de commande est conclu sans minimum mais avec un maximum correspondant à deux fois le montant estimé fixé par le candidat dans son offre. La durée sera définitivement fixée à l'issue du dialogue au stade de l'offre finale.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45454100 Restoration work

Additional classification (cpv): 71323000 Engineering-design services for industrial process and production, 51543400 Installation services of laundry washing, dry-cleaning and drying machines

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Marne (FRF23)

Country: France

2.1.4. General information

Additional information: Pour les 2 lots, il n'est pas prévu de visite préalablement à la remise des candidatures. Une visite du site pourra être organisée avec les candidats admis à participer au dialogue. En tout état de cause, le candidat est réputé avoir une parfaite connaissance du site, de ses abords et de ses accès. OBTENTION DU DCE : Le DCE pourra être téléchargé intégralement via le site dont l'adresse est la suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Le téléchargement du dossier de consultation sur cette plate-forme de dématérialisation est en accès libre. --- MODALITÉS DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES : * Les candidatures seront obligatoirement transmises par voie électronique sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr> jusqu'à la date et heure limites de remise des candidatures. * Copie de sauvegarde : les candidats auront également la possibilité d'effectuer un double envoi ; à savoir la transmission électronique accompagnée d'une copie de sauvegarde, sur support papier ou sur support physique électronique, dans les conditions précisées à l'article III de l'annexe 1 au Règlement de la Consultation. * Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont annexées au Règlement de la Consultation (annexe n° 1).

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 2

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 2

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Lot n° 1 - Rénovation de la blanchisserie

Description: Rénovation de la blanchisserie

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45454100 Restoration work

Additional classification (cpv): 71323000 Engineering-design services for industrial process and production, 51543400 Installation services of laundry washing, dry-cleaning and drying machines

5.1.2. Place of performance

Town: Reims

Country subdivision (NUTS): Marne (FRF23)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 2 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Variantes à l'initiative des candidats (variantes libres) : Les variantes sont autorisées. Elles pourront porter sur des solutions alternatives en termes de modalités calendaires et horaires pour la réalisation des travaux et la pose des équipements. Dans ce cas, les candidats sont autorisés à présenter des propositions de variantes sans obligation de présenter une offre de base. Les variantes pourront également porter sur l'extension de garantie des équipements. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de l'une de ces variantes une offre de base, soit de les supprimer à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. Variantes à l'initiative de l'acheteur (variantes obligatoires) : Les candidats ont l'obligation de faire une proposition sur la variante ci-après : - Réalisation des travaux et pose des équipements de 16h à minuit en semaine sans modifications sur les horaires de fonctionnement de la blanchisserie la semaine (6h à 16h). Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de cette variante une offre de base, soit de la supprimer, soit d'en ajouter une ou plusieurs autres, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) : Les candidats ont la possibilité, pour le lot concerné, de faire une proposition pour les prestations supplémentaires listées à l'article 3.4.3 du RC. L'absence d'une proposition pour ces prestations supplémentaires facultatives n'entraînera pas le rejet de l'offre. Le coût unitaire de ces prestations supplémentaires apparaîtra distinctement du prix de l'offre de base. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit d'intégrer une ou plusieurs PSE à l'offre de base, soit d'en supprimer, soit d'en ajouter, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- En application des dispositions de l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, il est fait interdiction aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures et offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cas où les opérateurs économiques présentent pour le marché plusieurs candidatures ou offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements, alors toutes les candidatures/offres concernées seront éliminées. En conséquence, un même opérateur économique ne peut valablement faire une première candidature en qualité de membre d'un groupement et une seconde candidature en qualité de membre d'un autre groupement. En revanche, l'exclusivité n'est pas étendue aux sous-traitants : il n'y a pas d'interdiction à ce qu'un sous-traitant soit présenté au stade de la passation du marché par plusieurs groupements. ----- Réalisation de prestations similaires : En application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de conclure avec le maître d'œuvre un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle le nouveau marché peut être conclu ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. ----- PRIME : Lors de la phase offres, chaque candidat admis à participer au dialogue et ayant remis une prestation conforme aux documents de la

consultation recevra une prime d'un montant de 30 000 € HT. La rémunération du titulaire du marché tiendra compte de la prime qui lui aura été versée pour sa participation à la procédure. ---- Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : - La capacité professionnelle de chacun des membres du groupement, appréciée au regard des références présentées de contrat de nature et de complexité équivalente. - La capacité technique de tous les membres du groupement. - Les capacités économiques et financières de tous les membres du groupement candidat appréciées au regard des chiffres d'affaires présentés. ---- Conformément à l'article R.2171-23 du Code de la commande publique, sauf s'il est lui-même une petite ou moyenne entreprise ou un artisan, ou si la structure économique du secteur concerné ne le permet pas, la part minimale que le titulaire s'engage à confier, directement ou indirectement, à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans, en application de l'article L.2171-8 du Code la commande publique, est fixée à 20 % du montant prévisionnel du marché.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

Maximum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères pondérés pour le jugement des offres sont les suivants : 1) Valeur technique appréciée au regard des performances techniques, énergétiques et environnementales de l'ouvrage, de la qualité des matériaux et de leur durabilité sur 35 %, 2) Qualité de l'organisation prévue pour l'exécution du marché appréciée au regard de la note relative au phasage et au délai de réalisation des études de conception et des travaux et de la note présentant les moyens humains et techniques envisagés sur 30 %, 3) Prix sur 30 %, 4) Taux du marché réservé à des PME sur 5 %.

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Required

Deadline for receipt of requests to participate: 07/04/2026 15:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Information about review deadlines: Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (CJA), - Référé contractuel : article L551-13 et suivants du CJA, - Recours en contestation de validité du contrat en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne.

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Lot n° 2 - Tri automatique du linge

Description: Tri automatique du linge

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45454100 Restoration work

Additional classification (cpv): 71323000 Engineering-design services for industrial process and production, 51543400 Installation services of laundry washing, dry-cleaning and drying machines

5.1.2. Place of performance

Town: Reims

Country subdivision (NUTS): Marne (FRF23)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 2 Years

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Variantes à l'initiative des candidats (variantes libres) : Les variantes sont autorisées. Elles pourront porter sur des solutions alternatives en termes de modalités calendaires et horaires pour la réalisation des travaux et la pose des équipements. Dans ce cas, les candidats sont autorisés à présenter des propositions de variantes sans obligation de présenter une offre de base. Les variantes pourront également porter sur l'extension de garantie des équipements. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de l'une de ces variantes une offre de base, soit de les supprimer à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. Variantes à l'initiative de l'acheteur (variantes obligatoires) : Les candidats ont l'obligation de faire une proposition sur la variante ci-après : - Réalisation des travaux et pose des équipements de 16h à minuit en semaine sans modifications sur les horaires de fonctionnement de la blanchisserie la semaine (6h à 16h). Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit de faire de cette variante une offre de base, soit de la supprimer, soit d'en ajouter une ou plusieurs autres, à l'

issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) : Les candidats ont la possibilité, pour le lot concerné, de faire une proposition pour les prestations supplémentaires listées à l'article 3.4.3 du RC. L'absence d'une proposition pour ces prestations supplémentaires facultatives n'entraînera pas le rejet de l'offre. Le coût unitaire de ces prestations supplémentaires apparaîtra distinctement du prix de l'offre de base. Le Centre Hospitalier Universitaire de Reims se réserve la possibilité, soit d'intégrer une ou plusieurs PSE à l'offre de base, soit d'en supprimer, soit d'en ajouter, à l'issue du dialogue pour la remise de l'offre finale. ----- En application des dispositions de l'article R.2142-21 du Code de la commande publique, il est fait interdiction aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures et offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cas où les opérateurs économiques présentent pour le marché plusieurs candidatures ou offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements, alors toutes les candidatures/offres concernées seront éliminées. En conséquence, un même opérateur économique ne peut valablement faire une première candidature en qualité de membre d'un groupement et une seconde candidature en qualité de membre d'un autre groupement. En revanche, l'exclusivité n'est pas étendue aux sous-traitants : il n'y a pas d'interdiction à ce qu'un sous-traitant soit présenté au stade de la passation du marché par plusieurs groupements. ----- Réalisation de prestations similaires : En application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de conclure avec le maître d'œuvre un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle le nouveau marché peut être conclu ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. ----- PRIME : Lors de la phase offres, chaque candidat admis à participer au dialogue et ayant remis une prestation conforme aux documents de la consultation recevra une prime d'un montant de 30 000 € HT. La rémunération du titulaire du marché tiendra compte de la prime qui lui aura été versée pour sa participation à la procédure. ----- Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : - La capacité professionnelle de chacun des membres du groupement, appréciée au regard des références présentées de contrat de nature et de complexité équivalente. - La capacité technique de tous les membres du groupement. - Les capacités économiques et financières de tous les membres du groupement candidat appréciées au regard des chiffres d'affaires présentés. ----- Conformément à l'article R.2171-23 du Code de la commande publique, sauf s'il est lui-même une petite ou moyenne entreprise ou un artisan, ou si la structure économique du secteur concerné ne le permet pas, la part minimale que le titulaire s'engage à confier, directement ou indirectement, à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans, en application de l'article L.2171-8 du Code la commande publique, est fixée à 20 % du montant prévisionnel du marché.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

Maximum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères pondérés pour le jugement des offres sont les suivants : 1) Valeur technique appréciée au regard des performances techniques, énergétiques et environnementales de l'ouvrage, de la

qualité des matériaux et de leur durabilité sur 35 %, 2) Qualité de l'organisation prévue pour l'exécution du marché appréciée au regard de la note relative au phasage et au délai de réalisation des études de conception et des travaux et de la note présentant les moyens humains et techniques envisagés sur 30 %, 3) Prix sur 30 %, 4) Taux du marché réservé à des PME sur 5 %.

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2948618&orgAcronyme=x7c>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Required

Deadline for receipt of requests to participate: 07/04/2026 15:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Information about review deadlines: Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (CJA), - Référé contractuel : article L551-13 et suivants du CJA, - Recours en contestation de validité du contrat en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: CHU de Reims

Registration number: 26510005700487

Postal address: 45 rue Cognacq-Jay

Town: Reims Cedex

Postcode: 51092

Country subdivision (NUTS): Marne (FRF23)

Country: France

Email: cellulemarches@chu-reims.fr

Telephone: 0310736039

Internet address: <http://www.chu-reims.fr>

Buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Roles of this organisation:

Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Registration number: 17510005600019

Postal address: 25 rue du Lycée

Town: Châlons-en-Champagne Cedex

Postcode: 51036

Country subdivision (NUTS): Marne (FRF23)

Country: France

Email: greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Telephone: 0326668687

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: 50756211-13f5-4deb-8c4a-e573f421d8c2 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 04/03/2026 16:11:53 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 157510-2026

OJ S issue number: 46/2026

Publication date: 06/03/2026